

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 2 octobre 2025

Le deux octobre deux mille vingt-cinq à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (39)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Bernard LACROIX, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Marie-Alyette JACQUES, Jean-Louis CHOBARD, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, David BALAUD, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Jean-Pierre BERTRAND, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRÉ, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Gérard COULIN, Jean DROUHARD, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Jean-Luc VEILLON.

Ont donné pouvoir (5)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Jean-Marie BRINGOUT, Patrick GOUX à Marie-Alyette JACQUES, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, Jean DESMARTIN à Benjamin GONZALES, Christophe ROSSÉ à Véronique LOUIS.

Absents excusés (3)

Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, François-Régis GRANDVOINET.

Absents non excusés (5)

Nicolas PAILLOTTET, Hervé LE CAIN, Edith LUCIEN, Laurence COURTOY, Mickaël MUHLEMATTER.

DCC2025-81 Projet d'audits énergétiques pour les pôles éducatifs de CITERS, NOROY-LE-BOURG et VILLERS-LES-LUXEUIL

Afin de disposer d'une vision globale du patrimoine scolaire, la réalisation d'audits énergétiques permettrait d'élaborer un plan d'action à court, moyen et long terme. L'objectif serait de faire le point sur la performance énergétique des bâtiments et d'évaluer la nécessité de mettre en œuvre un programme de travaux afin d'optimiser les bâtiments et les systèmes de chauffage pour en réduire les consommations.

En outre, la réalisation d'audits énergétiques permettrait d'identifier des actions possibles pour améliorer le confort estival des bâtiments et construire un plan pluriannuel d'investissement.

L'audit intégrerait une visite sur place ainsi qu'une restitution sur la base d'une présentation comportant plusieurs scénarii de travaux avec l'identification des financeurs possibles.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 11 062,50 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le projet de réalisation d'audits énergétiques sur les pôles éducatifs de CITERS, NOROY-LE-BOURG et VILLERS-LÈS-LUXEUIL ;
- rappeler que le Président dispose d'une délégation du conseil communautaire pour solliciter l'attribution de subvention et arrêter les plans de financement ;
- Prendre acte du plan de financement prévisionnel à ce jour tel que présenté ci-dessous :

Région	50 %	5 531,25 €
État – Fonds Vert	30 %	3 318,75 €
Autofinancement	20 %	2 212,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **approuve** cette proposition à **l'unanimité**.

Fait à SAULX, le 2 octobre 2025
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état